

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHANTIER JEAN-JAURES Nouvelle déviation

Le projet de renaturation de la place Jean-Jaurès est entré dans ses dernières phases. A compter du 24 février, circulation et stationnement seront interdits de la rue du 75^e RI à la rue Pierre-Semard, impliquant la mise en place d'une déviation qui s'étendra jusqu'à la mi-avril.

A compter du 24 février et jusqu'à la mi-avril, la circulation des véhicules sera interdite sur la voie nord de la place Jean-Jaurès, entre la rue du 75^e RI et la rue Pierre-Semard.

Une déviation sera mise en place pour tous les véhicules circulant place Jean-Jaurès (en provenance de l'Est). Elle empruntera la rue de la République, le boulevard Gabriel-Péri, la place Carnot et la rue Jacquemart. Il sera cependant toujours possible d'accéder au centre historique via la rue du 75^e RI.

Par ailleurs, la rue du Président Félix-Faure sera fermée au débouché de la place Jean-Jaurès. Les riverains situés entre la rue Palestro et la place Jean-Jaurès seront autorisés à la prendre à contre-sens pour quitter leur résidence. Enfin, la circulation sera inversée dans le sens Nord-Sud pour les riverains de la rue Pierre-Semard, entre la rue Palestro et la place Jean-Jaurès.

Pour les véhicules, en provenance de l'Ouest, la déviation reste effective via la rue du 75^e RI et la rue du Capitaine-Bozambo dont le sens a été inversé, le temps des travaux.



- ← Sens de circulation
- Déviation sens ouest/ est
- ← Déviation sens est/ouest
- Emprise du chantier